



RANDONNONS SEREINEMENT

Rando et Découverte compte actuellement 9 animateurs formés et diplômés ainsi que des adhérents bénévoles pour assurer les randonnées. Ce sont des bénévoles, responsables de vous, de votre sécurité et ils sont seuls habilités à vous fournir tous les renseignements liés à la randonnée que vous souhaitez effectuer. N'hésitez pas à les solliciter pour avoir des informations complémentaires sur les difficultés de la randonnée

Soyez également très attentifs et respectez les consignes de sécurité données par l'animateur.

Les rendez-vous de toutes les randonnées sont fixés salle Claire Delage à St Jean de Bournay. Des exceptions peuvent être faites, elles sont précisées dans ce cas dans la description de la randonnée sur le site WEB dans les pages « calendrier »

Le covoiturage est fortement souhaité pour se rendre au départ de la randonnée.

N'oubliez pas de prendre des chaussures de rechange par respect pour le véhicule du conducteur qui va vous transporter .

Nous vous remercions de bien vouloir voyager en convoi à l'aller, vers le départ de la randonnée, comme au retour, vers la salle Claire Delage. Nous éviterons, ainsi, de laisser les derniers sans assistance (ennuis de santé ou mécanique) . Des consignes différentes peuvent être données par le responsable de la sortie particulièrement pour les déplacements journées ou séjours .

Lors de tous les transits en voiture veuillez respecter le code de la route et particulièrement les vitesses réglementaires.

Nous vous rappelons que les chauffeurs doivent posséder permis de conduire et assurance en état de validité.

Si vous utilisez des bâtons de marche attention aux personnes qui vous suivent ou qui vous entourent, un coup de bâton est vite reçu !!!

Pour les sorties à la journée et les week-ends, inscrivez-vous, obligatoirement, auprès de l'animateur responsable de la randonnée.

Au cours d'une randonnée, lors des pauses « techniques », déposez votre sac sur le chemin pendant votre éloignement (afin que l'on ne vous oublie pas !!)

Ne laissez pas traîner mouchoirs et papier toilette dans la nature, munissez-vous de sacs pour rapporter tous vos déchets.

Les frais de covoiturage sont donnés à partir d'un calcul estimatif, établi au sein de Rando & Découverte. Le prix réel, qui sera réglé au chauffeur, dépendra du nombre de personnes, du nombre de voitures et du kilométrage, d'où des variations en plus ou en moins.

Se munir, pour chaque personne et lors de chaque randonnée, de : carte d'identité, carte vitale, licence, badge « randonneur sous ordonnance » complété et signé.